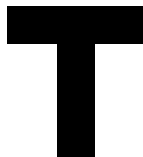


LETTRE

M 20g

Validité permanente



MAIRIE D'AUBERVILLIERS

AUTORISATION 89272

93309 AUBERVILLIERS CEDEX

Pour une participation de l'Etat à la construction de nouvelles classes

Depuis le dernier recensement de 1999, la ville d'Aubervilliers a gagné près de 7 000 habitants.

Les participations financières de l'Etat ne tiennent pas compte de cette augmentation démographique, nous faisant perdre pour la période 2000-2008 : 1 700 000 euros.

Dans la même période, la ville doit construire une cinquantaine de classes pour faire face à la scolarisation de près de 1 500 élèves de plus.

Nous demandons à l'Etat de prendre ses responsabilités et de compenser les pertes de recettes dues à la sous estimation du nombre d'Albertivillariens, en participant à hauteur de 50 % au financement des classes dont ont besoin les enfants d'Aubervilliers.

Pascal Beaudet
maire

Le conseil municipal

Je soutiens cette revendication !

Nom : Prénom :

Adresse : Signature

.....
(À renvoyer sans affranchir)